



## Section du Pas-de-Calais

### Déclaration Liminaire CDAS du 5 juin 2018

Madame la Présidente

Lors d'un des derniers CDAS qui nous a réunis, nous avons abordé le funeste sujet de la fermeture de la cantine de Lillers.

Solidaires aux Finances a tenté d'obtenir une décision officielle et argumentée de la part du Secrétariat Général, en vain...

Solidaires aux Finances pensait obtenir, maintenant que cette « non décision » semble définitive, la convocation d'un CDAS relatif aux solutions alternatives à cette fermeture. Demande que, malheureusement, nous savions vaine !! (mais qui ne tente rien...)

Madame la Présidente,

Différents événements passés ou présents nous font nous interroger : le Secrétariat Général se rappelle-t-il que les instances locales ont un rôle à tenir et des mots à dire ?

- Une première fermeture de cantine dans le Pas-de-Calais, sans concertation locale, sans analyse, sans diagnostic complet et objectif qui aurait permis d'envisager toutes les solutions possibles, sans mobiliser l'ensemble des acteurs locaux concernés et dans l'irrespect total de l'association, de ses membres et des agents de Lillers. Et pourtant, ce processus a été mis en place par le Secrétariat Général lui-même dans la note relative à l'analyse et à l'accompagnement du fonctionnement des restaurants financiers adressée aux présidents de CDAS .

Et quelle image, quand nous apprenons en avril dernier, les projets ASR 2019 avec l'annonce de la possible fermeture de la Trésorerie d'Auchel et son intégration sur le site de Lillers !

10 agents sur 27 mangeaient à la cantine soit 37% de fréquentation !

Combien de pourcentage en plus si le SIE de Lillers n'avait pas subi de restructuration ? et combien en plus avec l'arrivée demain des agents d'Auchel ?

Pour information, **Solidaires Finances** s'est rapproché des agents d'Auchel : sur 3 présents 3 auraient mangé à la cantine !

Nous rappelons que la restauration des agents relève des conditions de vie au travail et est un véritable enjeu de santé publique qui ne doit pas être soumis à des contraintes budgétaires.

La restauration collective permet de créer du lien social, permet aux agents, qui de nos jours lèvent rarement les yeux de leur ordinateur, de partager d'importants moments de convivialité. Quid des repas de Noël ou des diverses animations réalisées au sein de la cantine ?

*Un exemple : tous les 1ers décembre la MGEFI et la Délégation à l'action sociale s'associent pour informer les agents des risques liés au SIDA. En 2017, c'est environ 1 800 personnes sensibilisées dans le Nord Pas-de-Calais. Le Président de la MGEFI, il y a moins d'une semaine, lors de l'Assemblée départementale du Pas-de-Calais, a d'ailleurs tenu à remercier les Présidents d'associations de restauration collective pour leur investissement lors des journées Sidaction.*

- CDAS, CHS-CT, CTL : combien d'alertes en instances officielles, même si elles sont simplement locales, faites par des représentants des personnels qui réclament à cor et à cri une médecine de prévention digne des besoins de notre département ? Si le message n'a pas encore été assez clair «les agents des finances en poste dans le département souhaitent et méritent 2 médecins de prévention un sur Boulogne et un sur Arras».

A croire que le Secrétariat Général se moque de la santé des agents du Ministère des Finances ?

En 2016, après maintes sollicitations restées sans réponse, le Secrétariat Général a su (**a dû**) venir nous rencontrer, en la personne de Mme Moreau, pour nous écouter mais sans nous avoir vraiment entendus. A notre tour devons-nous nous déplacer pour enfin trouver une oreille attentive ?

Il y a moins de 3 semaines les membres du CDAS du Pas-de-Calais ont émis un avis unanime quant au classement des candidats au poste de Délégué à l'Action Sociale. Un avis officiel émis par une instance **locale** officielle et qui attend la décision finale du SG...

Les exemples passés ou encore présents nous font malheureusement douter de l'issue de cette sélection :

- Médecin de Prévention : seulement des messages d'attente ;
- Fermeture de la cantine de Lillers : décision nationale dans l'irrespect total de l'instance locale ;

Alors, espérons que cette fois, notre avis sera écouté et mis en application... Arras-Paris ce n'est que 52 minutes de train, ne nous tentez pas !!!

Madame la Présidente,

Plus localement, un groupe de travail s'est tenu le 17 mai dernier sur le logement ce qui va nous permettre dans un premier temps d'améliorer l'information sur les prestations relatives à ce domaine.

Une enquête nationale a dernièrement mis en évidence qu'une proportion importante des agents ne connaissait pas ou insuffisamment les prestations proposées. Faciliter la recherche d'informations des agents semble une priorité dans le contexte actuel. Le baromètre social le montre, nous n'avons plus le temps de consulter nos applications d'informations générales. Alors quand on est dans le besoin et qu'il nous faut trouver une solution dans l'urgence, le chemin le plus court est le meilleur.

L'Action Sociale répond à de véritables besoins, sans toutefois parvenir à y faire face tant ceux-ci sont importants. Il en va ainsi en matière de logement social notamment : les loyers ont fortement augmenté alors que le gel du point d'indice et le ralentissement des plans de promotions se traduisent par une perte de pouvoir d'achat.

Aussi, face à la difficulté de se loger de plus en plus grande, **Solidaires Finances** revendique depuis des années la création d'une aide financière individuelle (modulable en fonction des revenus et du loyer), qui allégerait la part importante que représente le loyer dans un budget, et une augmentation conséquente du parc des logements ministériels.

Enfin, le 17 juillet prochain est prévu un GT restauration collective, quelques réflexions :

- la fermeture de Lillers, et la façon dont cela s'est passée, inquiète les petites structures de restauration de notre département. La quasi-totalité des associations de restauration sont en recherche de nouveaux membres suite à mutation, départ en retraite ou promotion. Ce travail de renouvellement est difficile à faire et avec le risque d'un avenir incertain pas très motivant.
- Ces associations depuis des années font tout leur possible pour faire tourner au mieux leur cantine et cherchent continuellement des moyens pour développer l'attractivité (repas de Noël, animations, barbecue...). Si le thème du prochain GT restauration collective est encore une fois « bilan et solutions pour maintenir la fréquentation » sachez que beaucoup sont arrivés au bout de ce qu'ils peuvent mettre en place. Nous avons bien une solution : stopper les suppressions d'emplois, combler les vacances de postes, créer de l'emploi, aider correctement ces associations et nous en sommes certains, la fréquentation augmentera !

Nous portons aujourd'hui le message de plusieurs présidents d'association qui souhaiteraient que ce GT soit plutôt envisagé à la rentrée de septembre, pour notamment permettre aux associations renouvelées de former les nouveaux membres.

S'attaquer à la restauration collective, c'est s'attaquer de front à la santé et aux conditions de travail des agents. Le ticket restaurant a été mis en place dans les années 1990, après les grèves de 1989, et ce pour aider les agents du trésor public à se restaurer dans les meilleures conditions car ils étaient généralement logés dans des locaux communaux impossibles à équiper de cuisines.

Et surtout, le Ticket Restaurant, c'est uniquement le budget de l'Action Sociale Ministérielle, et donc c'est autant d'argent qui pourrait être utilisé à d'autres fins.

**Solidaires Finances** préconise d'augmenter de 54 euros par mois le salaire des agents et de mettre à leur disposition un point de restauration convivial, modernisé et de qualité. N'ayons pas peur d'envisager des solutions originales et sensées pour sauver nos conditions de vie au travail !

L'action Sociale Ministérielle n'est pas un fournisseur de prestations sociales et encore moins un fournisseur de loisirs ou une agence de voyage, mais elle est essentielle au bien être des agents (actifs et retraités) et de leur famille, en contribuant à leur offrir un cadre de travail agréable ou en les soulageant dans leur environnement familial notamment pour les personnels les plus fragiles.

Madame la Présidente

Sans transition, et pour conclure, nos fédérations observent une baisse régulière et constante du nombre de colons avec corrélativement une augmentation régulière des tarifs vacances enfants.

Les raisons de cette baisse sont connues mais soyons vigilants à ne pas en allonger la liste : cette année les modalités d'inscription et de suivi ont été complexes. Si l'équipe de l'EPAF est réactive aux questions posées par courriel, l'accessibilité au site en 2018 a été très difficile.

**Solidaires Finances** dénonce la nouvelle orientation donnée à l'action sociale par la Fonction Publique, et donc au sein de nos ministères, qui s'inscrit dans une perspective de retour sur investissement et de maîtrise des coûts, en totale rupture avec une volonté d'amélioration des conditions de vie des agents.

**Les membres du CDAS pour Solidaires Finances  
Catherine PAYEN et Laurence MOUTIN-LUYAT titulaires ;  
Delphine FACON et Catherine VERDAUX suppléantes ;  
Sandrine BUQUET experte.**